

Prérequis :

Savoir lire, écrire, compter.

Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.
Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement.

Durée : 14 heures

(Peut varier en fonction du besoin ou d'un positionnement)

Public :

Toute personne souhaitant se former à la gestion juridique et administrative en formation professionnelle.

Modalité : Présentiel

Evaluation des acquis :

Evaluation des acquis en continu par auto-examen

Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :

Certificat de réalisation

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Moyens pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques
Echange des expériences

Référence AFPI : TER-06-018

Indicateurs 2023 :

Le taux de satisfaction de cette formation s'élève à 100 %
(Données recueillies auprès de 4 stagiaires)

OBJECTIFS

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant se former à la gestion juridique et administrative en formation professionnelle. Dans cette formation, vous explorerez les différentes obligations et cadres juridiques de la formation professionnelle, et vous serez amené à maîtriser toutes les étapes de la gestion administrative pour gérer les actions de formation.

COMPETENCES VISEES

- Connaître les obligations et le cadre légal de la formation professionnelle.
- Connaître les différents acteurs et financement de la formation professionnelle.
- Maîtriser toutes les étapes de la gestion administrative pour gérer des actions de formation.

PROGRAMME DE FORMATION

Introduction

- ↳ Définition et enjeux de la formation professionnelle.
- ↳ L'encadrement juridique de la formation professionnelle.
- ↳ Les obligations sociales de l'employeur.

Les acteurs et le financement de la formation professionnelle continue

- ↳ L'entreprise.
- ↳ L'état et les régions.
- ↳ Les OPCO.
- ↳ France compétences.
- ↳ L'URSSAF.
- ↳ Le conseil en évolution professionnelle (CEP).

Les dispositifs de formation

- ↳ Le plan de développement des compétences (PDC).
- ↳ La promotion ou la reconversion par l'alternance (PRO-A).
- ↳ Le compte personnel de formation (CPF).
- ↳ Le CPF de transition professionnelle (CPF TP).
- ↳ La validation des acquis de l'expérience.
- ↳ Le bilan de compétences.

La gestion administrative des actions de formation

- ↳ L'identification des besoins en formation (différence entretien d'évaluation et entretien professionnel).
- ↳ L'élaboration du PDC.
- ↳ L'évaluation des formations.

DEBOUCHES

Néant

PASSERELLES

Néant